



Revue de presse



Lundi 25 Novembre 2024



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Le président de la République signe la loi de Finances 2025](#)



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé dimanche, la loi de Finances 2025.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Loi de Finances 2025: promouvoir l'économie nationale et améliorer le cadre de vie du citoyen

La loi de finances pour l'année 2025, signée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à booster l'économie nationale mais aussi à soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens.



Le président de la République signe la loi de Finances 2025



Le président de la République a signé, hier, au siège de la présidence de la République, la loi de finances 2025, en présence de hauts responsables de l'État.

À l'issue de la cérémonie de signature, Abdelmadjid Tebboune a pris une photo-souvenir avec les membres du nouveau gouvernement. Adoptée le 16 novembre par le Conseil de la nation, et le 13 du même mois par l'Assemblée populaire nationale (APN), la loi de finances 2025 prévoit plusieurs mesures destinées au soutien à l'investissement, à l'économie nationale, à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et à l'amélioration du cadre de vie.



Conseil des ministres, Baptême du feu pour le nouveau gouvernement : L'exécutif en ordre de bataille

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réuni hier son nouveau gouvernement en Conseil des ministres. Cette réunion revêtait un cachet particulier, à plus d'un titre. Il s'agissait du premier contact entre le président de la République et son nouvel exécutif, qu'il a nommé le 18 novembre dernier.

Les nombreux nouveaux ministres ont ainsi vécu leur baptême du feu en tendant l'oreille aux orientations du président de la République et en recevant ses premières instructions pour insuffler une nouvelle dynamique à l'action gouvernementale et la hisser au niveau des exigences du second mandat présidentiel. Bien que la machine de l'Exécutif ne se soit jamais arrêtée, même pendant l'intervalle entre la réélection du président Tebboune et la nomination d'un nouveau gouvernement, le Conseil des ministres d'hier a donné un véritable coup de starter au second quinquennat du président de la République qui se veut celui de l'économie par excellence.



Le bien-être du citoyen d'abord...

Bref, net et concis. Le président de la République a résumé ses attentes du nouveau gouvernement. Hier, en réunissant la nouvelle équipe de Nadir Larbaoui, le chef de l'Etat a d'abord souligné en gras sa principale attente de l'action gouvernementale. Il a exigé de l'exécutif de veiller à servir le citoyen, efficacement et promptement.

Abdelmadjid Tebboune a ainsi saisi l'occasion pour rappeler encore une fois que la satisfaction des attentes citoyennes est sa priorité. C'est là l'orientation phare à relever du discours prononcé par le premier magistrat du pays face aux hommes et aux femmes qu'il a choisis pour mener à bien les grands chantiers de son second quinquennat.

Le chef de l'état signe la loi de finances 2025



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé hier, la loi de finances 2025. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'État. À l'issue de la cérémonie de signature, le président de la République a pris une photo souvenir avec les membres du nouveau gouvernement.

Le président Tebboune aux membres de l'exécutif

«Tenez vos engagements!»

Le gouvernement Larbaoui II a un cap, des objectifs et des échéances sur l'ensemble des volets de la vie de la nation.

Pour son premier Conseil des ministres du second mandat, le président de la République a clairement demandé aux membres du nouveau gouvernement Larbaoui de «servir les citoyens». Et la disponibilité que réclame le chef de l'État à l'Exécutif se doit d'être «avec la plus grande rapidité», rapporte un communiqué de la présidence de la République.



Réforme du marché financier

L'attractivité de la Bourse renforcée

La nouvelle loi sur le marché financier est actuellement à l'étude au niveau du ministère des Finances.

Tiré vers le haut à travers une profonde révision des textes législatifs, le marché financier est entré dans une phase de restructuration profonde ces deux dernières années. Une phase qui s'est particulièrement distingué par l'entrée en bourse de certaines banques publiques, à l'image du CPA et celle de la BDL en cours, en outre, de l'annonce de l'opérateur téléphonique Djezzy. Des opérations déterminantes pour le développement du marché, qui nécessite un accompagnement juridique conséquent.



Promouvoir l'économie et améliorer le cadre de vie du citoyen

Promouvoir l'économie et améliorer le cadre de vie du citoyen. Tel est le double objectif de la loi de finances 2025 que vient de signer le président Tebboune.

2025 est une année charnière pour l'exécutif. La cérémonie a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'État, suivie d'une photo souvenir avec les membres du nouveau gouvernement et les présidents des deux chambres parlementaires. Par cet acte, le président a donné le coup d'envoi officiel pour la mise en œuvre des mesures prévues par ce texte, permettant ainsi aux différents ministères et institutions de l'État d'entamer immédiatement leur travail pour concrétiser les objectifs fixés.

Obligation de résultat



Obligation de résultat. Point de dossiers, dimanche, à l'ordre du jour du 1^{er} Conseil de ministres du nouvel exécutif, nommé le 18 novembre dernier.

Cet exécutif a vu, outre le maintien en poste de plusieurs ministres issus de l'ancien gouvernement, la création de nouveaux portefeuilles ministériels, la nomination de nouvelles compétences nationales.

Les «orientations» du président de la République

Cette 1^{ère} rencontre, depuis l'entrée en fonction du gouvernement remanié, a été mise à profit par le président de la République, pour donner «ses orientations» aux membres du nouveau gouvernement, «afin de poursuivre la mise en œuvre de son programme présidentiel». Le programme sur la base duquel il a été réélu le 7 septembre dernier avec 84,3% des voix exprimées.



[Signée par le président de la République : Ce que prévoit la loi de Finances 2025](#)

La loi de finances pour l'année 2025, signée dimanche par le président de la République, vise à booster l'économie nationale mais aussi à soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens, selon bon nombre de spécialistes.

Dans ce cadre, la loi autorise le Trésor public à émettre des titres «sukuk souverains», permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'Etat, avec l'exemption de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé.



[Niveau élevé de l'Euro au marché parallèle : Eclairage d'experts](#)

La montée récente du cours de l'euro par rapport au dinar s'explique par « plusieurs facteurs conjoncturels et structurels qui influencent l'orientation du marché », affirme Souhil Meddah expert financier. D'abord, dit-il, « la fin de la saison estivale, traditionnellement affichant une offre des devises sur le marché parallèle, qui manque à l'équilibre dans une période où la demande régulière affiche des tendances haussières saisonnières (frais de scolarité, omra et autre) ».



Tebboune au Conseil des ministres: Le citoyen doit être au centre des préoccupations

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé, ce dimanche, le tout premier Conseil des ministres depuis la formation du nouveau gouvernement, a insisté pour que le citoyen soit placé au centre des préoccupations.

Lors de cette réunion, est-il écrit dans le communiqué du Conseil, le Président « a rappelé aux membres du gouvernement l'importance de remplir ses obligations envers le peuple et de mettre en œuvre pleinement et intégralement son programme présidentiel ».



Le président Tebboune préside le Conseil des ministres

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé aujourd'hui un Conseil des ministres, où il a donné instructions et orientations aux membres du nouveau Gouvernement.

Après les salutations de la première réunion, le président de la République Abdelmadjid Tebboune les a chargés pour la première fois, et rappelé également de ses engagements envers le peuple algérien, notamment en ce qui concerne l'application de son programme présidentiel. Il a souligné l'importance de mettre en œuvre intégralement son programme qu'est au service du peuple.



56200 comprimés psychotropes saisis par les Douanes algériennes

Les services des Douanes algériennes ont saisi une voiture touristique en provenance du port de Marseille, et ils ont saisi aussi 56200 comprimés de psychotropes.

[Le président Tebboune signe la loi de finances 2025](#)

Contenant des mesures au service du développement économique et social

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a officiellement signé la loi de finances pour l'année 2025, marquant ainsi une étape clé dans les projets économiques du pays. La cérémonie s'est déroulée ce dimanche au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'État.

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

[AXÉE SUR L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET DU CADRE DE VIE DU CITOYEN : Le Président signe la loi de Finances 2025](#)

C'est fait : le président Abdelmadjid Tebboune, a signé hier, la loi de Finances 2025. À l'issue de la cérémonie de signature, qui a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'État, le président de la République a pris une photo-souvenir avec les membres du nouveau Gouvernement.

C'est ce gouvernement qui a la charge maintenant de traduire dans les faits les mesures contenues dans cette loi de Finances qui vise une croissance économique de 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de 5%.

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

[LOIS DE LA RÉPUBLIQUE, FRONTIÈRES ET SOUVERAINETÉ NATIONALE : L'Algérie fixe trois lignes rouges](#)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, lors du Conseil des ministres qu'il a réuni ce dimanche, insisté sur « l'impératif respect des lois de la République et des frontières de la souveraineté nationale ».

LE PRÉSIDENT INSTRUIT LES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF DE S'ACQUITTER STRICTEMENT DE LEURS MISSIONS ET IL RÉITÈRE SON SERMENT : « Je dois honorer tous mes engagements »

Lors de ce premier contact avec les ministres du Gouvernement issus du remaniement du 18 novembre dernier, le président Abdelmadjid Tebboune a instruit ses subordonnés de s'acquitter fidèlement de leurs missions et d'être à la hauteur de ses engagements envers le peuple algérien.



Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2025

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce dimanche à Alger, la Loi de finances de l'année 2025.



Le Président signe la loi de finances 2025

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé hier la loi de finances 2025 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat.

Une loi de finances qui selon les présidents des groupes parlementaires des deux chambres est la plus importante en termes de budget depuis l'indépendance.

Et avec des dispositions qui visent le renforcement de la croissance économique et boostent davantage les investissements, tout en préservant et en améliorant le pouvoir d'achat du citoyen et en accélérant la transformation numérique.

رئيس الجمهورية يوقع على قانون المالية لسنة 2025



وقع رئيس الجمهورية, السيد عبد المجيد تبون, اليوم الأحد بالجزائر العاصمة, على قانون المالية لسنة 2025. وجرت مراسم التوقيع بمقر رئاسة الجمهورية, بحضور كبار المسؤولين في الدولة. وعقب مراسم التوقيع, أخذ رئيس الجمهورية صورة تذكارية مع أعضاء الحكومة الجديدة. وتضمن القانون, الذي صادق عليه مجلس الأمة في 16 نوفمبر الجاري والمجلس الشعبي الوطني في 13 من الشهر ذاته, عدة تدابير تشريعية تهدف بشكل رئيسي إلى ترقية الاستثمار وتعزيز الاقتصاد الوطني, ودعم القدرة الشرائية وتحسين الاطار المعيشي للمواطنين.

قانون المالية 2025: تعزيز الاقتصاد الوطني وتحسين الإطار المعيشي للمواطنين

جاء قانون المالية لسنة 2025، الذي وقعه رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، اليوم الأحد، بتدابير جديدة تهدف لترقية الاستثمار وتعزيز الاقتصاد الوطني من جهة، ودعم القدرة الشرائية وتحسين الإطار المعيشي للمواطنين من جهة أخرى.

وفي هذا الصدد، يتضمن القانون الترخيص للخرزينة العمومية بإصدار سندات "صكوك سيادية"، تسمح للأشخاص الطبيعيين والمعنويين بالمشاركة في تمويل المنشآت و/أو التجهيزات العمومية ذات الطابع التجاري للدولة، مع إقرار إعفاءات ضريبية لمدة خمس سنوات على الدخل الإجمالي (IRG) أو الضريبة على أرباح الشركات (IBS) لمنتجات هذه الصكوك، الصادرة عن الخزينة العمومية أو المتداولة في سوق منظم.



رئيس الجمهورية يوقع على قانون المالية لسنة 2025

خارطة طريق وبشائر خير



وقَّع رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، أمس، بالجزائر العاصمة، على قانون المالية لسنة 2025. وجرت مراسم التوقيع بمقر رئاسة الجمهورية، بحضور كبار المسؤولين في الدولة، وعقب مراسم التوقيع، أخذ رئيس الجمهورية صورة تذكارية مع أعضاء الحكومة الجديدة.

حسب دراسة استشرافية للخبير الاقتصادي نزيـم سيني:

الجزائر أول قوة اقتصادية في إفريقيا نهاية 2030

أكد أستاذ الاقتصاد بجامعة مارسيليا والمختص في الاستشراف، نزيـم سيني، أن العقد الحالي 2020- 2030 سيكون مفصليا بالنسبة للجزائر على المستوى الاقتصادي، مشيرا إلى أن استكمال الإصلاحات الاقتصادية الجارية وتحسين التنظيم التشريعي وكذا جذب أكبر للاستثمارات الأجنبية المباشرة، سيحوّل الجزائر في نهاية 2030 إلى القوة الاقتصادية الأولى في إفريقيا.

اعتبر الخبير سيني في دراسة استشرافية حول "الجزائر في أفاق 2030"، أن عوامل موضوعية كثيرة تدعو للتأكيد بأن الجزائر قادرة على أن تقود القاطرة الاقتصادية لإفريقيا بنهاية العقد الحالي، الذي "يحمل تحديات، لكن فرصا اقتصادية هامة كذلك"، بالنظر إلى التحوّلات السريعة – لاسيما الذكاء الاصطناعي والتغيرات المناخية - التي ستجعل من عالم 2030 مختلفا تماما عن عالم 2020. وأوضح خلال عرضه للدراسة في المؤتمر الثاني حول السوق المالية المنظم أول أمس بالجزائر، أن المشاريع الطموحة التي يتم إنجازها والمبرمجة في عدة قطاعات حيوية، تشير إلى الاتجاه الذي يسير عليه الاقتصاد الوطني خلال السنوات الخمس المقبلة.

لتشجيع الاستثمار ودعم السكن وخفض الأسعار

أبرز التدابير الاقتصادية والاجتماعية في قانون المالية 2025

يأتي قانون المالية لسنة 2025 الذي وقعه رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون يوم الأحد، بتدابير جديدة لدعم القدرة الشرائية للمواطنين، بالموازاة مع ترقية الاستثمار وتعزيز الاقتصاد.

حيث يتضمن القانون، حسب ما رصدته وكالة الأنباء الجزائرية:



الرئيس تبون يبحث أعضاء الحكومة على التنفيذ الميداني لمخططات العمل، بالسرعة القصوى

في أول اجتماع للوزراء بعد تعيين الحكومة الجديدة، شدّد رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون يوم الأحد، على التنفيذ الميداني لمخططات العمل بالسرعة القصوى، حرصا على خدمة المواطن.

وحسب ما أفاد به بيان للرئاسة، فقد أسدى الرئيس تبون خلال الاجتماع، تعليمات إلى أعضاء الحكومة تتمحور حول خدمة المواطن، وتنفيذ برنامجه كاملا وبكل صرامة.



رئيس الجمهورية يوقع على قانون المالية لسنة 2025

وقّع رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون اليوم الأحد، على قانون المالية لسنة 2025. مراسم التوقيع تمت برئاسة الجمهورية بحضور كبار المسؤولين في الدولة.



أوامر وتوجيهات لأعضاء الحكومة الجدد لخدمة المواطن بالسرعة القصوى

جند رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، توجيهاته لأعضاء الحكومة الجدد لخدمة المواطن بالسرعة القصوى.

ويأتي هذا خلال ترؤسه اجتماعا لمجلس الوزراء اليوم الأحد، أين أسدى الرئيس تبون فيه توجيهاته لأعضاء الحكومة الجديدة، لاستكمال تنفيذ برنامجه الرئاسي.

كما أكد على أهمية اضطلاع الوزراء بالمهام الموكلة إليهم وتنفيذها على أحسن وجه، وبكل صرامة، خدمة لمواطنينا.

UNE SÉRIE DE MESURES POUR PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT

Tebboune signe la loi de finances 2025

Tebboune signe la loi de finances 2025. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé hier la loi de finances pour l'année 2025. Habituellement signée fin décembre, la loi, élaborée sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut retenu de 60 dollars et d'un prix de marché de 70 dollars sur la période 2025-2027, prévoit un taux de croissance économique de 4,5% (2025 et 2026).

Plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et soutenir le pouvoir d'achat des citoyens sont contenues dans la loi. Ainsi, le texte prévoit des exonérations fiscales, telles que celles relatives à la prise en charge de la mesure décidée par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Le texte autorise, par ailleurs, le Trésor public à émettre des titres «Sukuk souverains», permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'Etat, avec l'exemption de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice

des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé.

S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité.

Le texte prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas du Sud.

Et dans l'objectif d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation, un abattement correspondant à 30% du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de dinars, est prévu dans la loi, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable.

En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label «Projet innovant», ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et



Le président a signé la loi de finances 2025

incubateurs en vue de la création d'activités industrielles.

Par ailleurs, la loi de finances 2025 propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars le capital du Fonds national

d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie des crédits au PME (FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis. **R. E.**

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INTERPELLE LES MINISTRES

«Etre à la hauteur des attentes populaires»

● La célérité et le professionnalisme doivent guider, selon la Présidence, chaque action, chaque décision. «Le Président a souligné la nécessité pour les ministres de s'acquitter des missions qui leur sont confiées avec rigueur et excellence, dans l'intérêt des citoyens».

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a présidé hier le premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement.

Dès l'ouverture de la session, le président Tebboune a fait un accueil particulier aux nouveaux membres de l'Exécutif. En leur rappelant l'importance de leurs fonctions, le chef de l'Etat a insisté sur l'obligation pour chacun d'honorer les engagements pris devant le peuple. «Il a rappelé aux membres de l'Exécutif l'importance de tenir les engagements pris envers le peuple et de mettre en œuvre intégralement et fidèlement son programme présidentiel», peut-on lire dans le communiqué de la Présidence.

Le Président a ainsi, selon le même communiqué, appelé à une exécution rigoureuse et sans compromis des politiques publiques, soulignant que les résultats attendus doivent être à la hauteur des attentes populaires.

Le président Tebboune a rappelé, selon le même communiqué, à ses ministres une priorité fondamentale : répondre aux préoccupations



Le chef de l'Etat a présidé hier le premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement.

des citoyens. Dans cette optique, il a insisté sur la nécessité de trouver des solutions concrètes et rapides aux problèmes rencontrés sur le terrain. Il a insisté sur l'importance de répondre constamment et efficacement aux préoccupations avec la rapidité et le professionnalisme requis.

La célérité et le professionnalisme doivent guider, selon la Présidence, chaque action, chaque décision. «Le Président a souligné la nécessité pour les ministres de s'acquitter

des missions qui leur sont confiées avec rigueur et excellence, dans l'intérêt des citoyens», est-il écrit dans le texte du communiqué, précisant que M. Tebboune a «insisté sur l'importance de répondre constamment et efficacement aux préoccupations rencontrées sur le terrain, avec la rapidité et le professionnalisme requis».

Cette approche vise, selon la Présidence, à instaurer une gouvernance pragmatique, tournée vers l'effi-

cacité, où chaque membre du gouvernement agit comme un véritable acteur du changement, au service exclusif du bien-être des Algériens. Pour garantir une mise en œuvre rapide et coordonnée des réformes, le Président a «ordonné» - selon le terme employé dans le communiqué - l'élaboration de plans d'action sectoriels. Ces plans seront d'abord soumis à l'approbation du conseil de gouvernement avant d'être discutés en Conseil des

ministres. Cette méthode permettra d'assurer un suivi rigoureux et d'éviter les lenteurs bureaucratiques qui pourraient entraver les avancées attendues.

Le chef de l'Etat a insisté sur l'impératif d'une exécution «à la vitesse maximale» des réformes sur le terrain, et ce, pour rattraper les retards structurels.

Il a également exhorté le gouvernement à concentrer tous ses efforts sur l'amélioration des conditions

de vie des citoyens et la satisfaction de leurs besoins essentiels.

Au terme de cette session, le Premier ministre a exprimé sa gratitude envers le président de la République pour la confiance placée en lui. Il s'est engagé, au nom de l'ensemble du gouvernement, à mettre en œuvre les directives présidentielles avec le plus grand sérieux et dans le respect des priorités établies.

Amel Blidi

Le président de la République signe la loi de finances 2025

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, dimanche, la loi de finances 2025.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat.

A l'issue de la cérémonie de signature, le président de la République a pris un photo-souvenir avec les membres du nouveau gouvernement.

Adoptée le 16 novembre en cours par le Conseil de la Nation, et le 13 du même mois par l'Assemblée populaire

nationale (APN), la loi de finances pour l'année 2025 prévoit plusieurs mesures destinées au soutien à l'investissement et à l'économie nationale, et à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et à l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

La loi prévoit une hausse de 3,5% des recettes budgétaires en 2025 qui devraient atteindre 8.523,06 milliards DA, alors que les dépenses budgétaires



devront augmenter de 9,9% à 16.794,61 milliards DA.

Cette loi a été établie sur la base d'un prix de référence du pétrole brut à 60 dollars/baril sur la période 2025-2027, alors que le prix du marché du baril

est maintenu à 70 dollars sur la même période.

Selon la loi de finances, la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,5% en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures

serait de 5%. La Cour constitutionnelle avait notifié au président de la République sa décision portant déclaration d'inconstitutionnalité des amendements apportés par l'APN contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 de la loi de finances pour l'année 2025, adopté par le Parlement.

Cette décision fait suite à deux saisines déposées par le président du Conseil de la Nation, M. Salah Goudjil, et le Premier ministre, M. Nadir Larbaoul, qui ont soulevé des préoccupations quant à la conformité de ces articles avec l'article 147 de la Constitution.

APS

DEVISES «EXPORTÉES OU IMPORTÉES» PAR LES VOYAGEURS

La Banque d'Algérie revoit le seuil autorisé

Désormais, tout voyageur quittant l'Algérie, qu'il soit résident ou non-résident, est soumis à une limite stricte : il peut exporter un montant maximum de 7 500 euros (ou son équivalent en devises étrangères), et ce, une seule fois par année civile. Cette somme représente le seuil autorisé sans possibilité de renouvellement lors d'autres voyages dans la même année. Toute somme dépassant ce plafond devra être accompagnée d'un avis de débit bancaire, prouvant que les fonds proviennent d'un compte en devises ouvert légalement en Algérie. Ce document devient une condition obligatoire pour justifier l'origine des fonds.

En effet, la Banque d'Algérie a annoncé une nouvelle mesure réglementaire visant à encadrer davantage le transport de devises étrangères par les voyageurs résidents et non-résidents. Publié dans le *Journal officiel* n°77, le règlement n°24-05 du 13 octobre 2024 modifie et complète le règlement n°16-02 du 21 avril 2016, qui définissait les seuils de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banque et d'instruments négociables libellés en monnaies étrangères librement convertibles. Cette nouvelle mesure remplace l'ancienne disposition qui permettait aux voyageurs d'importer cette somme de 7 500 euros lors de chaque voyage. Le changement limite donc considérablement la liberté des usagers dans la gestion et le transport de leurs devises, imposant une fréquence annuelle unique pour le transfert légal de ce montant.

Par ailleurs, pour les montants compris entre 1 000 et 7 500 euros, les voyageurs sont tenus de les déclarer en fournissant une attestation bancaire d'origine des fonds, délivrée par une banque algérienne. Cette attestation doit démontrer que les devises transportées proviennent de comptes détenus légalement en Algérie. En cas de non-respect de cette obligation, les sommes trans-

portées au-delà des seuils autorisés sont sujettes à une saisie immédiate par la douane, suivie de poursuites judiciaires. Cette réglementation s'applique à tous les points de sortie du territoire algérien, qu'il s'agisse d'aéroports, de ports ou de postes-frontières terrestres.

Ce règlement, signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, vise ostensiblement à renforcer le contrôle sur la sortie des devises et à protéger les réserves en devises du pays. Ce nouveau règlement introduit également l'utilisation des cartes bancaires internationales comme une alternative pratique au transport physique de devises, facilitant ainsi les transactions financières à l'étranger. En révisant son cadre réglementaire, la Banque d'Algérie cherche à s'adapter aux réalités d'une économie mondialisée où les déplacements internationaux sont de plus en plus fréquents. L'exigence d'un avis de débit bancaire pour certains retraits vise à prévenir les abus tout en promouvant des solutions modernes et sécurisées, telles que les paiements électroniques. Ces ajustements reflètent une volonté de trouver un équilibre entre l'ouverture économique et un contrôle renforcé des flux financiers. Cependant, ils présentent également des défis pour les rési-



La Banque d'Algérie a annoncé une nouvelle mesure visant à encadrer le transport de devises étrangères par les voyageurs.

dents souhaitant voyager avec des devises. Ceux-ci devront désormais se conformer à des exigences administratives plus strictes, ce qui pourrait compliquer leurs démarches. Une communication claire et accessible à destination des voyageurs et des institutions financières sera essentielle pour garantir une mise en œuvre efficace et éviter toute confusion. Interrogé sur cette question, l'expert financier et économiste Abderahmane Hadel a apporté des éclaircissements sur les implications de cette mesure. Il a déclaré : «Je pense que cette mesure intervient dans le cadre de la réforme de la réglementation des changes, visant à améliorer la régulation et à assurer un suivi efficace des mouvements des capitaux entrant et sortant de l'Algérie.»

L'économiste a également mis en avant l'importance d'accompagner cette initiative par des dispositions complémentaires :

«Cette mesure devrait être appuyée par de nouvelles dispositions facilitant l'accès des citoyens aux devises étrangères à travers des circuits formels. Cela permettra non seulement de renforcer la transparence, mais aussi de mieux maîtriser les sorties de devises.» Selon lui, ces changements s'inscrivent dans une vision à plus long terme : «Cela s'aligne également sur l'objectif stratégique de progresser vers une convertibilité totale de la monnaie nationale, une étape cruciale pour intégrer pleinement l'économie algérienne dans le marché financier international.»

Ainsi, cette réforme apparaît comme un pas significatif vers une gestion plus rigoureuse des flux financiers tout en répondant aux attentes des citoyens en matière d'accès aux devises étrangères.

Ithem Tir

TEBBOUNE RÉUNIT LE 1^{ER} GOUVERNEMENT DU 2^E MANDAT

«Concrétiser tous mes engagements»

Pour son premier Conseil des ministres, le nouveau staff gouvernemental a été destinataire d'une feuille de route qui s'articule, essentiellement, autour de la concrétisation des engagements présidentiels «dans leur totalité». Abdelmadjid Tebboune a demandé à chaque ministre d'élaborer un plan d'action sectoriel devant être rapidement concrétisé.

Nawal Imts - Alger (Le Soir) - Quelques jours après les changements opérés au niveau du gouvernement, l'ensemble du staff gouvernemental était réuni, hier dimanche, autour du président de la République pour un premier Conseil des ministres. Sans surprise, ce dernier a permis à Abdelmadjid Tebboune de donner des directives au gouvernement, en fixant les priorités. C'est ainsi qu'il place la concrétisation des engagements qu'il avait précédemment pris au rang des priorités, insistant sur la nécessité de les concrétiser dans leur totalité. Aux ministres du gouvernement de Larbaoui, le président de la République a

tion aux préoccupations qui sont posées sur le terrain, avec autant de rapidité que de professionnalisme. Tous les efforts, ajoute le président de la République, doivent aller dans le sens de la satisfaction des besoins des citoyens. Pour une action gouvernementale cohérente, le président de la République a demandé à ce que chaque ministre élabore un plan d'action sectoriel qui sera présenté en réunion du gouvernement puis en Conseil des ministres avant d'être rapidement mis à exécution. Ainsi, les missions du gouvernement remanié se précisent à travers les directives données, hier, Nadir Larbaoui, en chef d'or-



Réunion du Conseil des ministres.

second mandat. Ce dernier étant placé sous le signe du tout économique, c'est sur ce terrain que les ministres seront le plus attendus. La composante du gouvernement en elle-même renseigne sur les attentes du président de la République. Avec un ministère du Commerce scindé en deux, l'un dédié à la régulation du marché et un autre au commerce extérieur, le ton est donné. Il l'a été davantage

avec la réunion consacrée aux exportations. C'est également le cas pour le ministère de

plus efficace. Les plans d'action ordonnés par le président de la République permettront

...Le président de la République a demandé à ce que chaque ministre élabore un plan d'action sectoriel...

l'Energie, désormais doté de deux secrétariats d'Etat, l'un chargé des Mines et un autre des Energies renouvelables. Le gouvernement ainsi renforcé est appelé à avoir une action mieux coordonnée mais surtout

non seulement de fixer les actions prioritaires pour chaque secteur mais surtout des échéances de réalisation dont le respect sera le principal baromètre d'efficacité.

N. I.

Sans surprise, ce dernier a permis à Abdelmadjid Tebboune de donner des directives au gouvernement, en fixant les priorités.

demandé de mener à bien toutes les tâches qui leur sont confiées, en gardant en ligne de mire, l'intérêt du citoyen en trouvant, notamment, des solu-

che, a pour tâche de faire appliquer le programme présidentiel qui s'inspire des engagements pris lors de la campagne électorale pour ce

الوثيقة تستكمل إجراءاتها الرسمية تحضيراً للصدور الرئيس تبون يوقع على قانون المالية



الرئيس تبون يوقع على قانون المالية

● وقع رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، أمس، على قانون المالية لسنة 2025، وبالتالي استكمال جميع الإجراءات المنصوص عليها تحضيراً لصدوره رسمياً، والاتطلاق في العمل بالتدابير الواردة في بنوده بداية من الفاتح جانفي من السنة المقبلة.

مراسم التوقيع على هذه الوثيقة (قانون المالية 2025) التي تعتبر دستورا للسياسة الاقتصادية والاجتماعية للبلاد خلال سنة كاملة، جرت بمقر رئاسة الجمهورية، بحضور كبار المسؤولين في الدولة، وأعقبت مراسم التوقيع أخذ رئيس الجمهورية بصورة تذكارية مع أعضاء الحكومة الجديدة التي كلفت دوائرهم الوزارية وقطاعاتهم بتجسيدها في الميدان.

وعلى خلاف سنوات مضت تأخر فيها صدوره وتوقيعه، فإن توقيع الرئيس تبون على قانون المالية 2025 قبل أكثر من شهر على نهاية السنة الجارية، يؤكد على تحكم الرئاسة والسلطات العمومية في أجال ضبط الأطر التنظيمية المسيّرة للبلاد، الأمر الذي من شأنه أن يجعل الحكومة بدواتها الوزارية والهيئات التابعة لها، تعمل بآريحية لتكون مستعدة لخوض تحديات المرحلة المقبلة ورفع الرهانات التي تواجه كل قطاع في سبيل تحقيق الأهداف المسطرة.

ويبرز هذا الأمر، أيضا، من خلال الرد السريع للمحكمة الدستورية، عند تبثها في مواد القانون التي كانت محل إخطار من رئيس مجلس الأمة، صالح قوجيل، والوزير الأول، نذير العربيوي، للفصل في مدى معارضة المواد المعنية لأحكام الدستور، وفقا لما ينص عليه القانون الساري العمل به.

ولطالما أكد رئيس الجمهورية على ضرورة تكريس قانون المالية 2025 للطابع الاجتماعي للدولة، وحماية القدرة الشرائية للمواطنين، لاسيما الفئات ذات الدخل الضعيف، بالمقام الأول، من خلال ضخ أكثر من 5872 مليار دينار لتغطية نفقات التحويلات الاجتماعية، وهو ما يمثل حوالي 35 في المائة من إجمالي الميزانية العامة للبلاد. وقد أكد وزير المالية، لعزیز فايد، على هامش مناقشة قانون المالية على مستوى مجلس الأمة، على أن

هذا القانون يأتي تجسيدا لالتزامات مهمة لرئيس الجمهورية للحفاظ ودعم ديناميكية التنمية المسجلة في الخمس سنوات الأخيرة، لاسيما في جملة من الجوانب، أهمها تحسين القدرة الشرائية للمواطنين، تنويع الاقتصاد من خلال دعم وترقية الاستثمار، بعث المشاريع المهيكلة الكبرى، بالإضافة إلى ترقية التحول الطاقوي والإسراع في الرقمنة الشاملة لمصالح الدولة لدعم اقتصاد المعرفة، التحكم في تسير الدين العمومي، وكذا تعبئة موارد إضافية.

وعلى هذا الأساس، تضمنت بنود قانون المالية للسنة المقبلة، كذلك جملة من الإجراءات تصب في نفس الاتجاه، من منطلق أنها لم تضاف أعباء جديدة في شكل رسوم أو ضرائب قد تثقل كاهل الشرائح الضعيفة من المجتمع، في وقت تعول الحكومة والسلطات العمومية على مصادر أخرى لتغطية النفقات وسد العجز المتوقع أن يصل إلى 62 مليار دولار.

ومن الناحية العملية، أقر القانون تكفل الخزينة بالفوائد خلال فترة التأجيل، وتخفيض معدل الفائدة على القروض الممنوحة من البنوك العمومية بنسبة 100 بالمائة، في إطار إنجاز

السكنات مع الطرق والشبكات المختلفة من برنامج 135 ألف سكن بصيغة البيع بالإيجار بعنوان سنة 2025، ولتحسين الإطار المعيشي للمواطن، تضمن قانون المالية 2025 تمديد الترخيص الممنوح حاليا للبنوك لمنح قروض استهلاكية للأسر قصد افتتاح السلع، ليشمل منح قروض استهلاكية لاقتناء الخدمات، إضافة إلى جملة التدابير والإعفاءات الجبائية، على غرار تلك المتعلقة بالتكفل القانوني بالإجراء الذي اتخذته السلطات العمومية بإعفاء واردات اللحوم البيضاء المجمدة من الرسم على القيقية. وعلى صعيد آخر، مدد القانون التخفيض بنسبة 50 بالمائة في مادة الضريبة على الدخل الإجمالي أو الضريبة على أرباح الشركات لمدة خمس سنوات على المداخل المحققة في مناطق الجنوب، وإعطاء دفع لدعم الاستثمار، تقرر زيادة رأس المال الاجتماعي للصندوق الوطني للاستثمار لينتقل من 150 مليار دج إلى 275 مليار دينار، إضافة إلى تمديد الضمان الممنوح من قبل صندوق ضمان الائتمان للشركات الصغيرة والمتوسطة للبنوك والمؤسسات المالية، لتغطية جميع القروض (المقدمة حاليا فقط لقروض الاستثمار).

سعيد بشار



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger